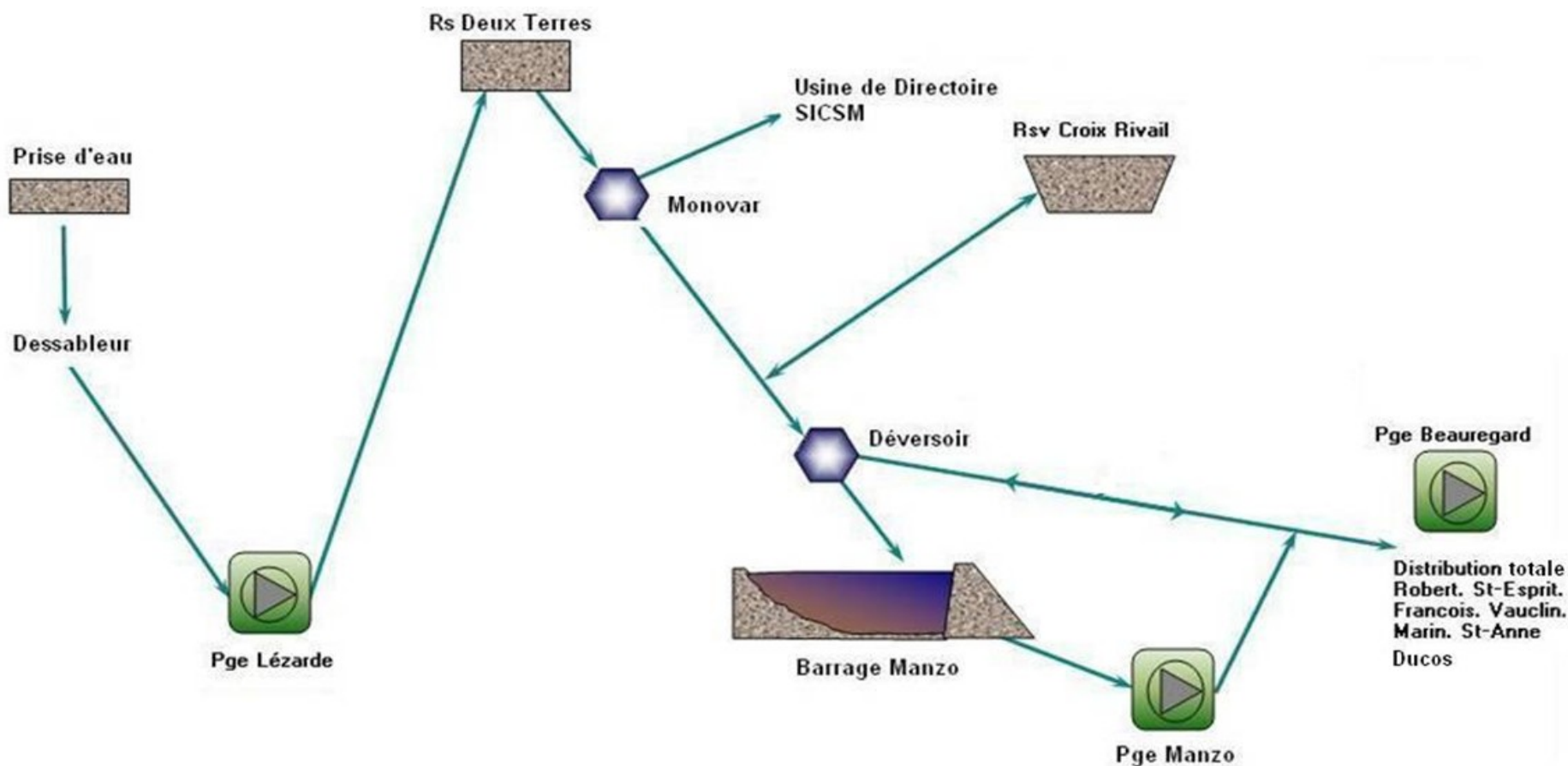




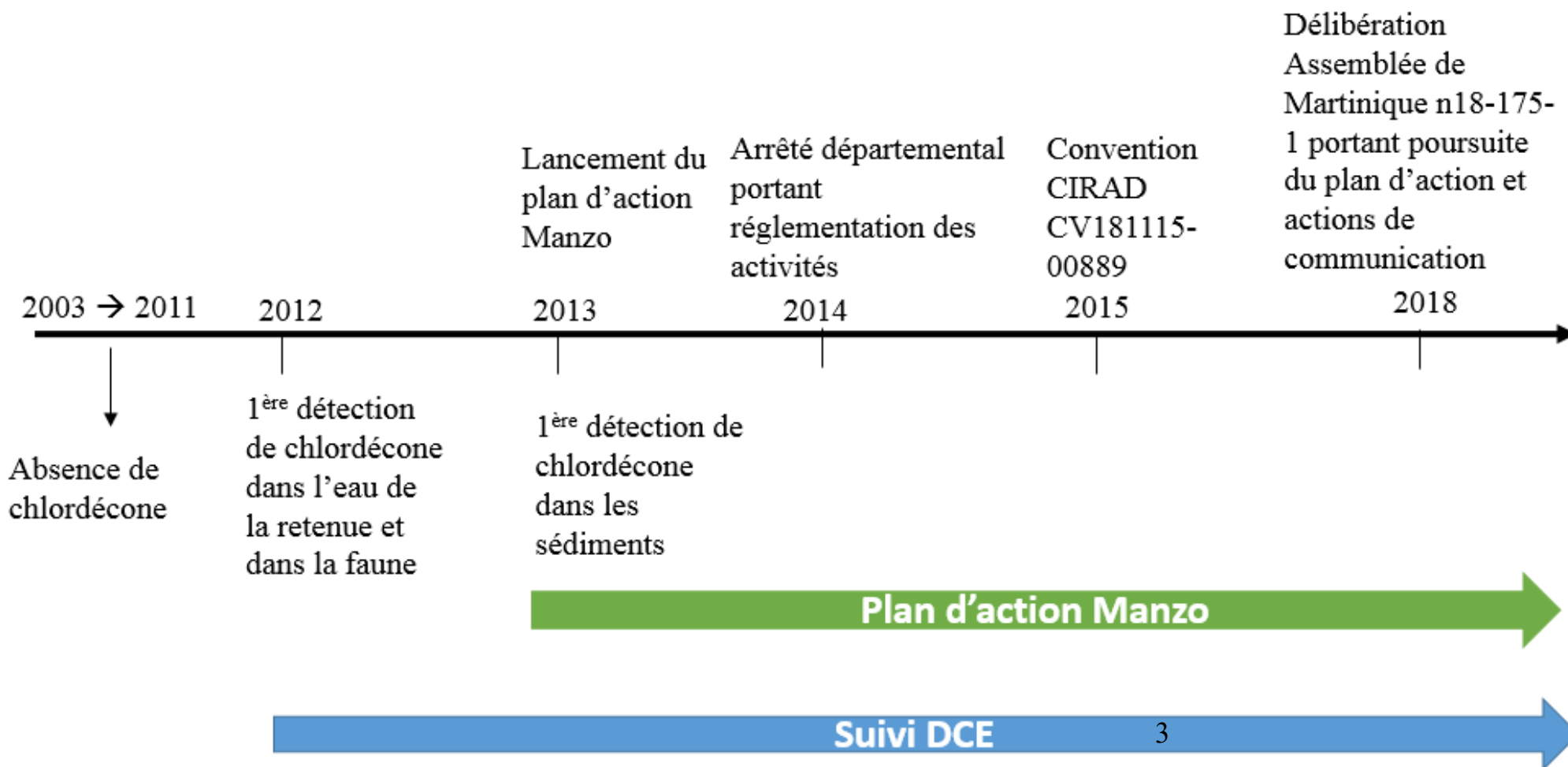
Qualité de la retenue Manzo vis-à-vis de la Chlordécone

Présentation du Périmètre d'Irrigation Sud-Est (PISE)



L'eau dans la retenue Manzo provient de la rivière Lézarde (70%), des eaux de ruissellement du BV (20%) et de l'eau de pluie (10%).

Historique du suivi



Protocole de suivi de la retenue Manzo

Suivi de la qualité de l'eau, la faune et les sédiments

2003 à 2013

Point de suivi : 1 ●
Prélèvement total : 18 pour l'eau, 6 pour les sédiments, 2 pour la faune (crevettes)

2013, 2014

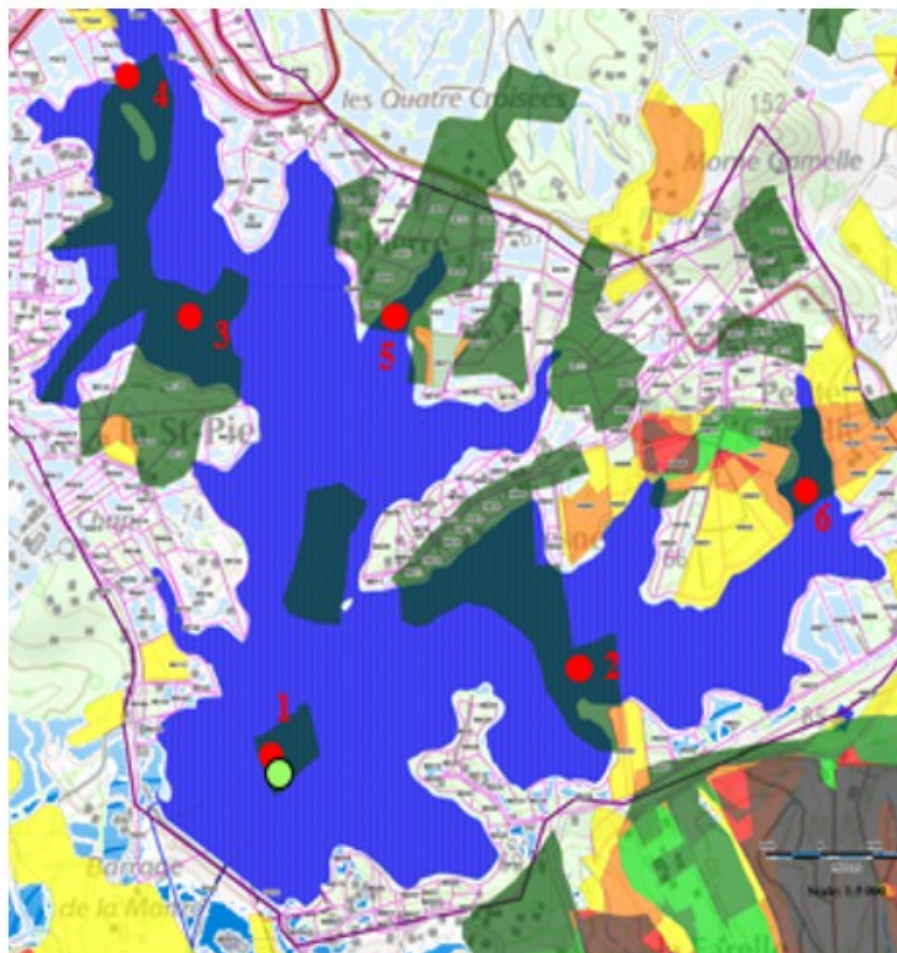
Points de suivi : 6 ●
Prélèvements / an : 18 d'eau, 12 pour les sédiments, 3 à 4 de faune (crevettes et poissons)
Campagnes / an : 2

2014-2015

Point de suivi : 1 ●
Prélèvements / an : 8 pour l'eau, 1 pour les sédiments, 2 pour la faune (crevettes)
Campagnes / an : 4

2016-2017

Point de suivi : 1 ●
Prélèvements : 8 pour l'eau, 2 pour la faune (crevettes)
Campagnes / an : 4



Suivi de la qualité de l'eau sur le PISE, sols, cultures et graminées au SEA

2013, 2014

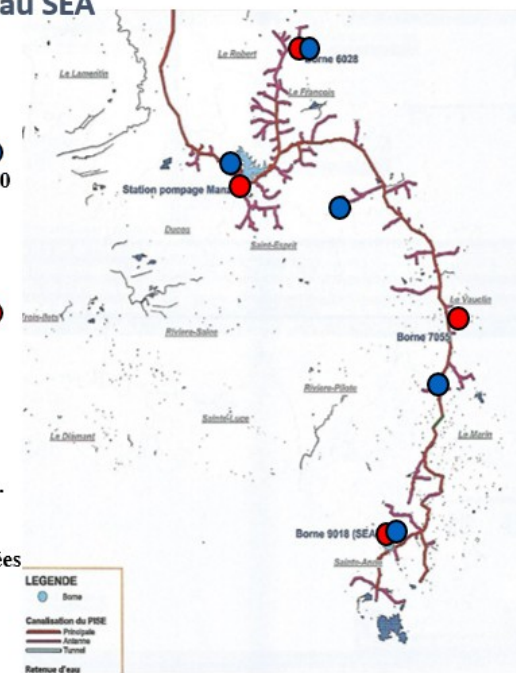
Point de suivi : 5 ●
Prélèvements/an : 10
Campagnes/an : 2

2016-2017

Point de suivi : 4 ●
Prélèvements : 47
Campagnes mensuelles : 12

2013, 2014, 2016 :

Environ 26 échantil. de sol/an au SEA
43 prélèvements de Cultures et graminées



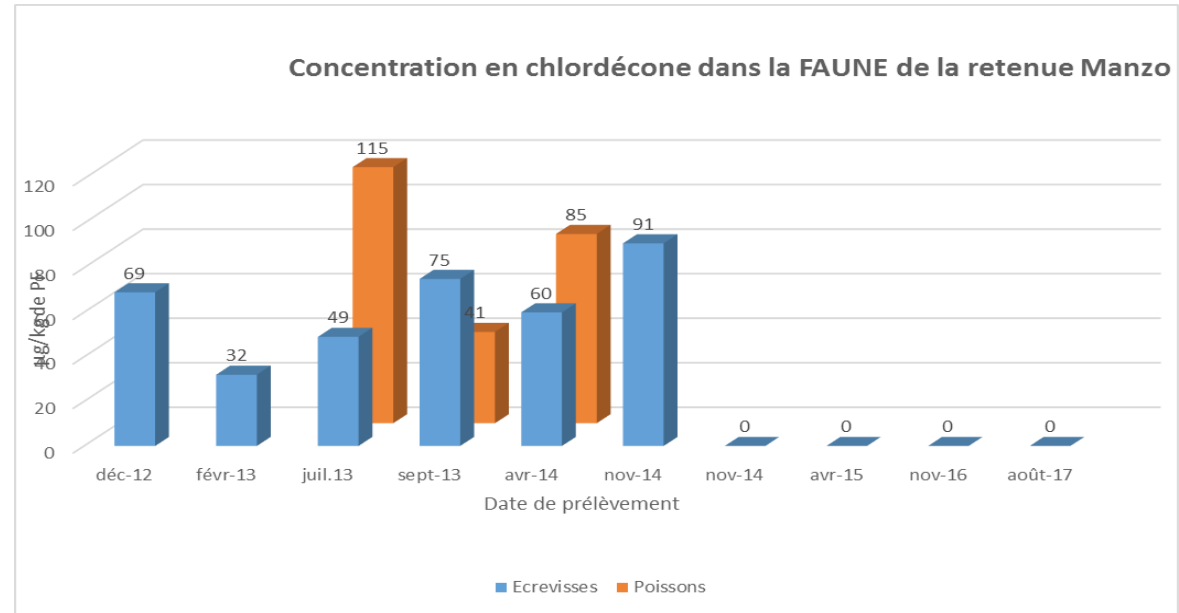


Retenue Manzo

→ dans la faune

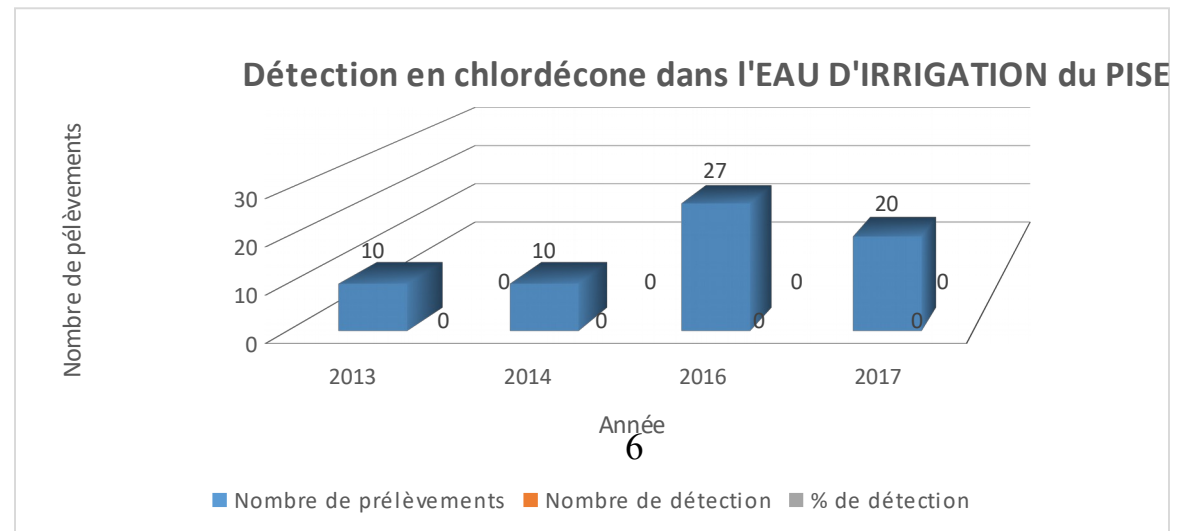
Contamination chronique et élevée
(entre 32 µg/Kg de PF et 115µg/Kg de PF)

→ 69 % de détection sur 13 prélèvements



→ sur l'eau d'irrigation du PISE

→ **Aucune détection** sur 67 prélèvements
(limite de quantification des laboratoires de 0,01µg/L)





Retenue Manzo

Informer :

- Renforcement des panneaux d'interdiction de pêche autour de la retenue (réalisé : installation d'une dizaine de panneaux)
- Prise d'un arrêté départemental d'interdiction de toutes activités sur le plan d'eau notamment la pêche (réalisé et transmis aux maires, à la gendarmerie, au sous-préfet et affichage sur le PISE)
- Transmission des données à l'ODE et à la DEAL (courriers du 19/12/2013 et du 24/12/2013) et au CIRAD (courrier du 02/04/2014)
- Mise en ligne du rapport du CIRAD sur le suivi de la qualité de l'eau de retenue en date de septembre 2017, pour l'accès au public (www.collectivitedemartinique.mq)
- Réunion avec les organismes institutionnels ODE, DEAL, ARS et Chambre d'Agriculture le 07 décembre 2018
- Communiquer auprès des abonnés du PISE